

De : [Odile Maurin](#)
A : [ANDRE Christian](#)
Cc : [MOUDENC Jean-Luc - Maire de Toulouse](#); [Agathe ROBY](#); [LE TEXIER Maxime](#); [BEC Brigitte](#); [COLLONGEON Circé](#); [LAUDE Ariane](#); [MAURIN Odile](#)
Objet : Documents non joints aux projets de délibérations UPU : nouvelle entrave au travail des élus d'opposition
Date : mercredi 25 janvier 2023 14:41:39
Pièces jointes : [TM_230116_André_copie_JLM_rép_à_lettre_suite_entrave_travail_élus_opposition.pdf](#)

Monsieur le président de la commission, cher collègue,

Pour rappel, Monsieur le Président, je vous ai adressé par mail du 16 janvier avec copie à Jean-Luc Moudenc une réponse à votre courrier du 16 décembre répondant elle-même à mon interpellation par mail du 4 décembre à l'attention de Jean-Luc Moudenc protestant déjà contre les entraves au travail des élus de l'opposition faute de disposer de l'ensemble des documents requis en amont de la commission UPU afin de donner un avis éclairé sur les projets de délib. Je constate une nouvelle fois que vous persistez à entraver le travail des élus d'opposition.

Je suis présentement en train d'étudier les délibérations de la commission UPU qui se tiendra le 26 janvier et il manque encore une fois des éléments pour permettre une étude approfondie des délibérations.

A nouveau, on ne découvre les informations qu'au dernier moment alors que nous n'avons que 5 jours le pour le faire. Encore une fois vous ne nous donnez pas matériellement le temps d'étudier l'ensemble des dossiers en disposant 5 jours en amont de l'ensemble des pièces auxquelles la délibération fait référence et dont nous avons besoin pour donner un avis pertinent.

Pour la délibération « Bilan de la mise à disposition et approbation de la 1ère modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole, Commune de Mondonville », merci de transmettre :

- l'avis de la MRAE
- l'arrêté du 14 avril 2022
- l'avis des personnes publiques associées
- le plan de situation
- l'annexe du PLU consacrée aux servitudes d'utilité publique

Pour la délibération « Bilan de la mise à disposition et approbation de la deuxième modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole, Commune de Beauzelle », merci de transmettre :

- l'avis de la MRAE
- la notice explicative
- l'avis des personnes publiques associées
- tous les éléments concernant les ER (ER1 et ER8 cités par le conseil départemental)

Pour la délibération « Deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole, commune de Toulouse : décision de non-réalisation d'une évaluation

environnementale – DEL-23-0151 », merci de transmettre :

- l'avis de la MRAE
- dossier soumis à la MRAE
- dossier complet de modification du PLU

A noter que les documents ne sont pas non plus sur le site Je Participe, contrairement à ce qui est affirmé sur la page de la consultation.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Odile MAURIN

Tél : 06 68 96 93 56 entre 9h et 21h uniquement

Mail : odile@odilemaurin.fr ou odile.maurin@mairie-toulouse.fr

Web : www.odilemaurin.fr

Conseillère municipale de Toulouse et conseillère métropolitaine
Alternative Municipaliste Citoyenne et Alternative Métropole Citoyenne
groupes de l'opposition
1 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse